

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 30

Artikel: Les mauvaises agences de voyages
Autor: Meillon, Félix
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-541183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mépriser les agréments sportifs, notamment le tennis et le golf. Les centres touristiques de la montagne peuvent être sérieusement handicapés s'ils négligent cet élément important du problème.

Tout peut concourir à l'essor du tourisme et de l'hôtellerie: le journal, la photographie des beaux sites mis sous les yeux de tous, le cinéma toujours plus populaire, les guides et prospectus envoyés jusqu'au delà des mers et aussi la littérature. Par exemple, la station de Riffelalp, et Zermatt par conséquent, ont profité tout dernièrement encore de la publication du sentimental roman d'Henry Bordeaux: *Sous les pins aroles*.

Le rail et la route travailleront de concert au lieu de se concurrencer. Les chemins de fer doivent mettre leurs méthodes d'exploitation en harmonie avec les conditions nouvelles de l'ère de l'automobilisme. Le Paris-Lyon-Méditerranée a organisé des services sur presque autant de kilomètres de routes que de kilomètres de voies ferrées.

Le conférencier souhaite l'introduction sur nos chemins de fer des billets de famille. Il parle aussi des améliorations à apporter aux abonnements généraux, puis il déplore le taux excessivement élevé de nos tarifs ferroviaires. Les étrangers qui villégiaturent à la Riviera payent pour excursionner en chemin de fer le même nombre de francs français qu'ils payeraient de francs suisses pour des parcours de même étendue dans nos régions de tourisme.

La bigarrure de la législation routière en Suisse est une sérieuse entrave au tourisme; une unification s'impose. La vitesse permise aux automobiles le dimanche, par exemple, varie à tel point d'un canton à l'autre que les conducteurs ne savent plus à quoi s'en tenir pour éviter les contraventions. Sur les routes suisses, l'excellent service d'entraide qui fonctionne aujourd'hui, élément de sécurité au premier chef, est une initiative aussi intelligente que généreuse du Touring-club suisse.

Malgré toutes les difficultés de l'heure présente, le conférencier se déclare optimiste pour l'avenir du tourisme en Suisse. Sauf les Anglais, dont le déchet de touristes allant à l'étranger est général, nos hôtes venant des principaux pays sont d'année en année

plus nombreux. L'hôtellerie et les autres industries touristiques, étroitement unies, sauront surmonter la crise et se ménager encore des jours prospères, dont l'ensemble du pays bénéficiera forcément à son tour. Mais il faut pour cela intensifier la propagande à l'étranger et surtout se garder d'y laisser répandre des nouvelles fâcheusement exagérées qui sont habilement exploitées par les concurrents.

Les mauvaises agences de voyages

S'il y a de bonnes agences, toute une série d'officines d'aventuriers, à noms ronflants américains, pullulent aux Etats-Unis, en France et en Angleterre, au grand préjudice des hôteliers et du tourisme.

Depuis un an, 35 de ces louches entreprises «volantes», sur l'argent qu'elles avaient touché des touristes pour l'organisation de voyages de sociétés, n'ont pas versé un sou aux hôteliers! Et nous ne parlons pas des prétendues agences qui ont reçu des sommes importantes de particuliers dont elles ont frustré les hôtels.

La plupart de ces exploitateurs écrivent aux hôteliers sur un ton d'autocrates. Ils exigent des insertions d'annonces dans leurs guides, en dehors des 10% de leur commission. Ils prétendent régenter les prix des hôtels, les discutent avec insolence, puis... n'envoient personne! Quand ils envoient des clients, c'est en pleine saison, alors qu'ils ont obtenu les prix les plus bas. Souvent ces malandrins majorient à leur bénéfice les prix des chambres, ce qui discrédite les hôtels. Plus souvent encore, ils n'informent pas les hôteliers que les touristes ne viendront pas. Ils refusent de payer d'avance un acompte de 25 à 50%, le solde devant être réglé dans les quinze jours du relevé des comptes. C'est toute une organisation d'exploitation touristique malhonnête qui fleurit sous l'oeil indifférent des pouvoirs publics.

Certains pays commencent à prendre des précautions. La Suède va voter un projet de loi d'après lequel une organisation de

voyages ne sera autorisée que si l'entreprise verse préalablement un cautionnement très élevé. La Finlande a frappé d'amendes et de prison les escrocs. Il faut en finir! Toutes les organisations touristiques et hôtelières doivent obtenir la collaboration des administrations publiques pour assurer la sécurité des touristes et des hôteliers à l'encontre de ces officines. La liberté du commerce ne peut pas être confondue avec la licence de la malhonnêteté.

Félix Meillon.

Miel, mielline et confiture

Notre récent article publié sous le titre ci-dessus avait été tiré, comme nous l'avions mentionné, de la *Gazette de Lausanne*. Il avait figuré en ce journal dans la rubrique, toujours fort intéressante, intitulée: «Le Flâneur indiscret». Le Flâneur a reçu la réponse originale que voici, en ce qui concerne les confitures:

«Nos lecteurs se souviennent peut-être que, le 27 juin passé, le Flâneur publiait la lettre d'un correspondant déplorant que nos hôtels bannisissent de leur table l'excellent miel de notre pays pour lui préférer «la poisseuse mielline» et «l'insipide confiture de fabrique». Ceci dit, le Flâneur pensa à autre chose.

«Quelques jours avaient passé, quand il trouva, un beau matin, dans son courrier, deux caisses de belle taille. Le Flâneur en fit le tour avec circonspection. On a beau vivre dans l'atmosphère pacifique et bienfaisante du pacte de Locarno, sait-on jamais? Il y a tant de méchants gens qui n'aiment pas les journalistes. Enfin, résigné à toute éventualité, le Flâneur en prit son parti et ouvrit les caisses.

«Le spectacle le plus imprévu s'offrit à sa vue: des rangées de pots de confiture sommeillaient, douillettement couchés dans de l'épicea. Il y en avait de toutes les espèces: aux abricots, aux fraises, aux cerises, aux oranges. Le Flâneur se sentit envahi par tous ses vieux souvenirs de gourmandise, mais il n'y comprenait rien, n'ayant pas commandé de confiture. Quand une lettre lui donna la clé de l'énigme. Ces pots lui étaient envoyés par une grande fabrique de conserves du canton d'Argovie. Est-il besoin de la désigner plus clairement? Son nom et ses confitures sont sur toutes les lèvres.

«Cette maison tenait à prouver qu'elle peut fabriquer en grande quantité des confitures valant celles des ménagères, qu'il convient de faire des distinctions et que le Flâneur et son correspondant ont généralisé un peu à la légère en mettant tous les fabricants de confitures dans le même pot.

«Le Flâneur a apprécié cette manière spirituelle de répondre à une critique, cette façon royale de vous servir, non pas des arguments littéraires ou des insultes sous pli recommandé, mais la confiture en vous disant: «Goûtez et faites-vous une opinion».

«Le flâneur à goûté et son opinion est faite. Il a invité à la dégustation tous ses collègues de la Rédaction. Il tient en outre quelques pots à la disposition de son correspondant qui ne manquera de reconnaître avec les dégustateurs que les produits de la maison argovienne sont excellents et convaincants et qu'il y a lieu de rendre à César ce qui lui revient. Cette maison nous a donné, avec la meilleure grâce du monde, une petite leçon dont nous avons fait notre profit: dans nos appréciations et critiques, gardons-nous de généraliser.

«Si tous ceux qui ont une réclamation à nous adresser s'y prenaient de la même façon, le métier de journaliste serait bien agréable et il finirait par nourrir son homme.»

(Gazette de Lausanne).

La Chambre de commerce suisse en France

Cette institution, dont le siège central est à Paris, et qui a des sections à Lyon et à Marseille, publie son 11^{ème} rapport annuel. Il contient une foule de choses intéressantes sur les relations commerciales franco-suisses. L'offre et la demande de produits suisses accusent, à la Chambre de commerce, une hausse ininterrompue, celle-ci a toujours plus souvent l'occasion de soutenir les maisons suisses, soit en leur donnant des renseignements et des conseils qu'elles n'obtiendraient que difficilement ailleurs, soit en procédant à des enquêtes de tous genres. Le rapport souligne l'esprit d'entreprise des industriels et producteurs suisses et constate, du côté français, un intérêt plus soutenu pour les articles suisses; à preuve que notre exportation en France, qui s'élevait en 1927 à 135 millions, est montée, en 1928, à 156, et, en 1929, à 182 millions de frs. suisses. L'activité insaisissable de la Chambre de commerce suisse est pour beaucoup dans ces relations d'affaires. Elle offre aussi ses services, cela va sans dire, aux maisons françaises.

La Chambre s'occupe en outre de recouvrements de créances et de poursuites. Ses interventions, courtoises, mais fermes et insistantes,

Nous nous adressons à votre bon sens, et nos arguments sont des chiffres. Les Raisins de Corinthe sont bon marché!

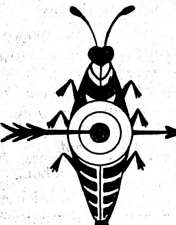
COMPTOIR CENTRAL DU RAISIN DE CORINTHE, GENEVE

Exigez le

GONZALEZ

Cognac authentique

HOTELIERS



Wenn Sie den Anforderungen d. Hygiene genügen und d. Ruf Ihres Hauses wahren wollen, dann

töten Sie Ihre Feinde

d. Schwabenkäufer
Russen
Küchenkäufer
Amelisen etc.
mit

Pulver Bautam!
das diese ekelhaften Schädlinge
anzieht - tötet - austrocknet!

Garantie: Bei Nichterfolg
Rückzahlung des Ankaufspreises

Packungen zu:
0.100 0.300 0.500 1 2.500 kg
1.- 2.75 - 3.75 6.75 13.50 Frs.

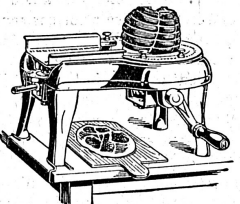
Das Paket zu 2,500 kg genügt, um ein Hotel mittlerer Grösse zu desinfizieren.

Chemisch-Pharmazeut. Laboratorium
d. Zentr. Pharm. A. G. Pölla
Wien. Handelshaus
Postfach 1122
Linz

STAATL. PATENT

Das Gesundheitswasser!

In allen guten Hotels erhältlich



Aufschnitt-Schneidmaschinen
mit waagrecht oder horizontal laufendem
Messer für Hand- oder Kraftbetrieb, sowie
direkt gekuppeltem Elektromotor
nur im Spezialhaus

BIELMANN & Co
AKTIENGESellschaft
LUZERN
Geschäftsgründung 1829

Orfèvrerie et Service de table
des Fabriques Georges Montibert et Joh. Vuilliet
Lyon

MÉTAL EXTRA BLANC ARGENTÉ
REMISE A NEUF DE TOUTES PIÈCES
D'ORFÈVRE - RÉARGENTURE

GUSTAVE ZOBRIST
ARGENTEUR-ORFÈVRE MAISON FONDÉE EN 1900
COULOUVRENIÈRE 40 GENEVE TÉLÉPHONE 40987

Unsere Spezialitäten:

SOLES TURBOT
RHEINZANDER
RHEINSALM
AGNEAUX

Grosse tägliche Zufuhren sind beste Garantie für immer frische Ware.
Verlangen Sie bitte unsere Spezialpreise.

GBR. RENAUD, BASEL
COMESTIBLES

Nerven-Heilanstalt „Friedheim“
Zürichschlucht (Thurgau)
Eisenbahnstationen: Amriswil, Birschwil Nord
Nerven- u. Gemütskranke
Sorgfältige Pflege - Gegründet 1891
Drei Ärzte - Telefon Nummer 3
Chefarzt und Besitzer:
Dr. Krayenbühl

Legen Sie Ihrer Offerte eine **Photo-Briefmarke** bei. Vom Dienstgeber sehr erwünscht. Anfertigung nach jeder eingesandten Photographie.

Hergers **PHOTOZENTRALE** in Aarau
20 Stück nur Fr. 3.—, 50 Stück nur Fr. 5.50.

Koch & Uttinger, Chur
offerieren Ihnen ab Lager:

BONBUCHER
in 7 couranten Farben à 200, 300, 960 und 1680 Doppelbons

Kellner-Check-Blocs
für Restaurations- u. Hallenbetrieb

Muster-Offerte zu Diensten

CHAMPAGNE
GEORGE GOULET, REIMS
LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Agents généraux pour la Suisse:
RENAUD Frères - Bâle - St-Moritz

Tafelkunsfhonig
„Wolrowe exquisit“

Für den sorgfältigen Frischkostisch. Verlangen Sie ihn bei Ihrem Grossisten od. direkt beim Fabrikanten **C. Münzmeier, Wolrowerke, Pfäfers** (Kt. Schwyz) Tel. 13 Verlangen Sie bemust. Offerte!

„AKO“
Chlorfreies Bleichmittel
garantiert unschädlich, vorteilhaft u. arbeitssparend. Entfernt alle Flecken. Prima Referenzen.

CHEMISCHE- U. SEIFENFABRIK STALDEN (EMMENTAL)

Neuchâtel Châtenay
se trouve dans les bons Hôtels

Merke! Messeri für Mineralwasser und Hotelbedarf
weil leistungsfähig
J. F. MESSERLI A. G.
Interlaken Tel. 63 Bern Bw. 38 50

Rheinweinflaschen
1/2 und 1/4 Liter in schönem, grünem Glas. Grosse Vorräte in Bordeaux- und Burgunder- sowie Liqueur- und Mineralwasserflaschen.
Glashütte Bülach A. G. in Bülach
Telephon Nr. 5 Illustrierte Preisliste

STEPPDECKEN
NEUANFERTIGUNG-UMARBEITUNG



w. Geelhaar Bern
GEGR. 1860
THUNSTRASSE 7